

PANORAMA

Bilan financier
des chaînes de télévision
hertziennes locales
en France en 2020

Sommaire

Préambule	5
1. Tissu et actionariat des chaînes locales hertziennes autorisées en France	7
Les chaînes locales hertziennes en France métropolitaine	7
Les chaînes éditées par des structures publiques	7
Les chaînes éditées par des structures associatives et coopératives.....	7
Les chaînes éditées par des groupes de la presse quotidienne régionale (PQR)	8
Les autres chaînes éditées par des capitaux privés.....	8
Les chaînes locales hertziennes en Outre-mer	9
Perspectives du secteur : la poursuite des mouvements de consolidation	10
2. Analyse des performances économiques des chaînes locales hertziennes .	14
Une baisse des produits d'exploitation des chaînes locales, notamment des revenus issus du secteur privé	14
Montant et répartition des revenus des chaînes locales	14
Modèles de financement	16
Une dégradation des résultats économiques de l'ensemble des chaînes, partiellement compensée par la réduction de leurs charges	18
Les chaînes bénéficiant d'un actionariat majoritairement public.....	18
Les chaînes au statut associatif ou coopératif	19
Les chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la PQR.....	20
Les autres chaînes disposant d'un actionariat majoritairement privé	22

Préambule

Depuis la loi du 15 novembre 2013 relative à l'indépendance de l'audiovisuel public, l'Autorité doit rendre compte, dans son rapport d'activité, « *du développement et des moyens de financement des services de télévision à vocation locale* ». Le présent document vise notamment à répondre à cette obligation lui incombant. Les données présentes dans ce document ont été actualisées en avril 2022.

Ce bilan relatif à l'année 2020 a été élaboré à partir des comptes sociaux de 46 chaînes locales hertziennes, dont 35 autorisées en métropole et 11 en Outre-mer.

Seuls les services disposant d'une autorisation d'émettre sur le réseau hertzien du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année considérée sont en effet comptabilisés dans ce bilan. Les chaînes ayant reçu une première autorisation dans l'année en cours et celles en cessation d'activité durant cette même période en sont donc exclues.

54 chaînes locales privées étaient autorisées pour une diffusion hertzienne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, dont 42 en métropole (chiffre stable par rapport à l'année précédente) et 12 en Outre-mer (contre 16 en 2019).

Concernant les chaînes métropolitaines, 35 services sont comptabilisés dans cette édition. Les services autorisés qui ne sont donc pas inclus dans le périmètre de l'étude sont les suivants :

- les quatre chaînes du groupe ViàOccitanie, reprises récemment par le groupe La Dépêche du Midi à la suite du placement en redressement judiciaire de ViàGroupe ;
- la chaîne TV8 Mont-Blanc, toujours active, mais qui n'a pas fourni son bilan en 2020 dans les délais attendus par l'Arcom ;
- la chaîne associative BDM TV, toujours autorisée en Île-de-France, mais qui a cessé de diffuser en juillet 2017 ;
- le service ViàGrand Paris, qui est en cessation d'activité depuis fin 2020 ; sa fréquence a, depuis, été attribuée en location-gérance au groupe SECOM par le tribunal de commerce de Pontoise, pour la chaîne Muséum TV Paris.

La quasi-totalité des télévisions locales d'Outre-mer¹¹ ont communiqué des données financières (bien que parfois lacunaires) à l'Autorité au titre de l'exercice 2020, y compris les services IOTV (Saint-Martin), KTV (Guyane), Éclair TV et Alizés TV (Guadeloupe) qui ne diffusent plus leurs programmes sur la TNT depuis au moins 2020¹, tout en restant disponibles sur d'autres réseaux (satellite et sur les box ADSL). Ces chaînes ont été prises en compte dans le bilan des télévisions locales pour l'année 2020.

Seul NC9 (projet de service en Nouvelle-Calédonie) n'a pas répondu.

Parmi les éditeurs qui ont transmis un bilan, la société Grand Lille TV (détenue à 55 % par la SECOM et à 45 % par Groupe News Participations, filiale d'Altice) a fourni des données agrégées pour les services BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral.

C'est également le cas de la société Azur TV, rachetée par le groupe Altice en 2021, avec les trois services qu'elle édite dans la région Provence Alpes Côte-d'Azur : Azur TV, Var Azur et Provence Azur (devenus BFM Côte d'Azur, BFM Var et BFM Marseille).

¹IOTV a arrêté sa diffusion en TNT en 2017, KTV en 2016, Eclair TV et Alizés TV en 2020.

Les bilans des chaînes Weo Picardie et Weo Nord Pas de Calais, propriété de la Société de Télévision Multilocale (Groupe La Voix) ont également été transmis sous forme agrégée.

Le bilan financier des chaînes de télévisions locales en France métropolitaine et Outre-mer contribue à éclairer un secteur parfois confronté à des situations économiquement difficiles. Afin de mener à bien l'analyse de la situation économique du secteur, il est nécessaire pour l'Autorité de s'appuyer sur des données exhaustives. Aussi, la contribution de tous les acteurs du secteur, à travers la transmission de leurs données financières, est essentielle pour mener à bien cette mission, au service du secteur dans son ensemble.

1. Tissu et actionnariat des chaînes locales hertziennes autorisées en France

En France métropolitaine, comme en Outre-mer, les chaînes locales sont majoritairement détenues par des actionnaires privés. Toutefois, la structure et la dynamique de cet actionnariat diffère fortement d'une chaîne à l'autre. En 2020, le mouvement de consolidation des chaînes métropolitaines initié par des groupes audiovisuels et de presse quotidienne et régionale (PQR dans la suite du document) s'est poursuivi.

Cette tendance est moins affirmée en Outre-mer, où la part des chaînes éditées par des associations et coopérations, dont l'actionnariat est majoritairement public, est relativement plus élevée qu'en métropole. L'offre TNT ultramarine est largement dominée par le service public avec sept chaînes diffusées par territoire, dont les neuf stations du réseau « « Outre-mer La 1^{ère} »² qui, sauf exceptions³, arrivent en tête des audiences. Cette offre est complétée le cas échéant par une à trois chaînes locales privées selon les territoires.

Les chaînes locales hertziennes en France métropolitaine

Au 31 décembre 2020, en France métropolitaine, sur un total de 42 chaînes locales disposant d'une autorisation d'émettre en hertzien, 37 étaient majoritairement détenues par des capitaux privés et 5 étaient opérées par des structures publiques.

Les chaînes éditées par des structures publiques

Le périmètre des chaînes locales hertziennes contrôlées majoritairement par des entités publiques n'a pas évolué entre 2019 et 2020 et compte cinq services :

- **BIP TV** est éditée par l'établissement public de coopération culturelle d'Issoudun ;
- **ViàMoselle**⁴ est éditée par le syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuelle regroupant des collectivités territoriales (conseil départemental de la Moselle, ville de Metz) et des entreprises locales ;
- **TVR** est détenue majoritairement par la ville de Rennes et Rennes Métropole ;
- **TV Vendée** est détenue par le département de la Vendée ;
- **ViàVosges**⁵ est détenue par le conseil départemental des Vosges et l'agglomération d'Epinal.

Les chaînes éditées par des structures associatives et coopératives

Trois chaînes locales associatives ou coopératives étaient autorisées pour une diffusion hertzienne en France métropolitaine en 2020 :

² Ainsi que France 2, France 3, France 4, France 5, Arte et France Info.

³ Depuis plusieurs années, Antenne Réunion (Réunion) et TNTV (Polynésie française) sont les chaînes les plus regardées sur leur territoire, devant Réunion La 1^{ère} et Polynésie La 1^{ère}.

⁴ Ex-Vià Mirabelle, le changement de dénomination est intervenu en juillet 2020. Est devenue Moselle TV le 07/02/2022.

⁵ Devenue Vosges Télévision le 10/05/2021.

- les deux chaînes franciliennes **Télébocal** et **BDM TV**, éditées par les associations Télébocal et Banlieues du monde (BDM TV a cessé d'émettre depuis juillet 2017) ;
- et **LDV Média**, éditée par le lycée public Léonard de Vinci de Monistrol-sur-Loire.

Les chaînes éditées par des groupes de la presse quotidienne régionale (PQR)

À la recherche de synergies de revenus et de coûts, notamment s'agissant des activités de production et de régie, les groupes de la PQR sont présents au capital de plusieurs chaînes locales hertziennes.

Au 31 décembre 2020, sept chaînes locales hertziennes diffusées en France métropolitaine étaient contrôlées majoritairement par des groupes de la PQR, soit une de plus que l'année précédente, en raison de la prise de contrôle en 2020 de la chaîne TVPI (Pays Basque et Sud des Landes) par le Groupe Sud-Ouest :

- **Wéo Picardie et Wéo Nord-Pas-de-Calais**, dont le principal actionnaire est le groupe Rossel La Voix, lui-même filiale du groupe belge Rossel ;
- **Tébéo et Tébésud**, qui ont pour actionnaire principal le Groupe Télégramme ;
- **TV7 Bordeaux et TVPI**, contrôlées par le groupe Sud-Ouest ;
- **TV Tours Val-de-Loire**, détenue par le groupe La Nouvelle République du Centre-Ouest.

Par ailleurs, des groupes de PQR détiennent des participations minoritaires dans le capital de plusieurs chaînes locales hertziennes métropolitaines :

- Vià Matélé⁶ est détenue à 22,4 % par le groupe Rossel La Voix ;
- Vià Occitanie Montpellier, Toulouse, Pays catalan et Pays gardois étaient au 31 décembre 2020 contrôlées par ViàGroupe (Médias du sud), dont 9,9 % du capital étaient détenus par la société du journal *Midi Libre* ;
- le groupe Ouest France est présent à hauteur de 5,34 % dans le capital des chaînes Tébéo et Tébésud, et à hauteur de 13,8 % dans le capital de TV Rennes.

Les autres chaînes éditées par des capitaux privés

La composition de l'actionnariat des chaînes contrôlées par des actionnaires privés varie fortement selon les services : particuliers, groupes audiovisuels, associations d'entreprises locales, entrepreneurs locaux, actionnariat public minoritaire, participation minoritaire de la PQR, etc.

En 2020, 27 chaînes étaient éditées par des acteurs privés autres que des groupes de presse.

13 chaînes étaient majoritairement détenues par des acteurs de l'audiovisuel :

- **BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral**, avec pour actionnaire majoritaire le groupe SECOM ;
- **Azur TV, Var Azur et Provence Azur**, contrôlées par la société Azur TV⁷ qui détient ces 3 services ;
- **Demain !IDF**, société Demain saison 2, détenue à 100 % par SPMI, elle-même détenue à 94,8 % par Pierre Azoulay ;

⁶ Devenue MaTélé le 17/11/2021.

⁷ Société par action simplifiée qui produit des films et des programmes pour la télévision, cette entité possède 3 établissements secondaires Provence Azur, Var Azur et Azur TV.

- **IDF1**, société Ensemble TV détenue à 87,1 % par JLA Productions ;
- **Vià Occitanie Montpellier, Toulouse, Pays catalan et Pays gardois** contrôlées au 31 décembre 2020 par ViàGroupe, acteur de l'audiovisuel ;
- **BFM Paris et BFM Lyon Métropole**, contrôlées par le groupe Altice.

14 chaînes disposaient d'un actionnariat privé divers : 8 Mont-Blanc, Canal 32, Vià Ma Télé, Télé Grenoble, Télé Nantes, TL7, TLC, Vià Angers, Vià LMtv Sarthe, Via Télé Paese, DICI TV, La Chaîne Normande, Alsace20, Vià Grand Paris. DICI TV, La chaîne Normande et Alsace 20 ont été rachetées en 2021 et 2022 par le groupe Altice et Vià Grand Paris a cessé d'émettre fin 2020.

Les chaînes locales hertziennes en Outre-mer

L'offre de TNT diffère d'un territoire ultramarin à l'autre. A côté des sept chaînes du service public⁸ - non étudiées dans ce document - qui dominent généralement les audiences, en particulier la déclinaison locale du réseau « Outre-mer La 1^{ère} »⁹, elle peut comporter¹⁰ de une à trois chaînes locales « privées ».

Au 31 décembre 2020, 12 chaînes locales privées étaient autorisées pour la diffusion par voie hertzienne dans les territoires d'Outre-mer, soit 4 chaînes de moins par rapport à 2019 :

- les autorisations des services Zouk TV (Martinique), Télé Kréol (La Réunion) et Télémente (Mayotte) sont arrivées à échéance en mars 2020. Dans le cadre des appels lancés en Martinique et à La Réunion en mai 2019, les candidatures de Zouk TV et Télé Kréol à leur propre succession n'ont pas été sélectionnées. Télémente a fait le choix de ne pas candidater à l'appel lancé à Mayotte au même moment ;
- le service ATV Guyane a quant à lui vu son autorisation abrogée en 2020 après sa liquidation judiciaire ;
- le service Zitata TV (Martinique), autorisé courant 2020 mais lancé en mars 2021, n'a pas non plus été comptabilisé pour ce bilan 2020.

Au-delà des chaînes du réseau La 1^{ère}, **deux chaînes ont également un actionnariat majoritairement public en 2020** :

- **Calédonia**, diffusée en Nouvelle-Calédonie ;
- **TNTV**, diffusée en Polynésie française et détenue par la société d'économie mixte locale Tahiti Nui Télévision, elle-même détenue par la Polynésie française.

Trois chaînes ont un statut associatif ou coopératif : **KMT** (Martinique), **KTV** (Guyane) et **NC9** (Nouvelle-Calédonie).

Sept autres chaînes diffusées en Outre-mer disposent d'un actionnariat majoritairement privé :

- **Antenne Réunion**, éditée par le groupe Antenne Réunion Télévision et rachetée par Cirano Médias en 2021 ;

⁸ La chaîne du réseau Outre-mer « La 1^{ère} » (Martinique La 1^{ère} etc.), France 2, France 3, France 4, France 5, Arte et France Info.

⁹ Depuis plusieurs années, Antenne Réunion (Réunion) et TNTV (Polynésie française) font exceptions en arrivant en tête des audiences sur leur territoire, devant Réunion La 1^{ère} et Polynésie La 1^{ère}.

¹⁰ Il n'y a pas de chaînes locales « privées » autorisées à Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon et Wallis et Futuna.

- **ViàATV** (Martinique)¹¹, éditée par Média H Antilles-Guyane (prise de contrôle indirecte par BLHM – Bruno Ledoux en 2021) ;
- **Canal 10** diffusée en Guadeloupe et éditée par la société Canal 10 ;
- **Eclair TV**, (Guadeloupe) éditée par la société Basse-Terre Télévision ;
- **IO TV** (Saint-Martin) éditée par la société 2L ;
- **Kwezi Télévision** diffusée à Mayotte et détenue par la société KWEZI TÉLÉVISION
- **Alizés TV**, (Guadeloupe) détenue par la SAS UltraMarine communication¹².

Tableau 1 : répartition des chaînes locales en France métropolitaine et en Outre-mer selon leur actionnariat en 2020

	Métropole	Outre-mer	Total
Actionnariat majoritairement public	12% (5)	17% (2)	7
Structure associative ou coopérative	7% (3)	25% (3)	6
Actionnariat majoritairement privé	81% (34)	58% (7)	41
dont contrôlées par un groupe de la PQR	17% (7)	0% (0)	7
dont contrôlées par un groupe audiovisuel	31% (13)	0% (0)	13
dont Altice	5% (2)	0% (0)	2
dont ViàGroupe (réseau Vià)	10% (4)	0% (0)	4
dont autres groupes audiovisuels ¹³	17% (7)	0% (0)	7
dont actionnariat privé divers	33% (14)	58% (7)	21
Total général	100% (42)	100% (12)	54

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

% : pourcentage du total des chaînes par catégorie.

() : nombre de chaînes par catégorie.

Perspectives du secteur : la poursuite des mouvements de consolidation

Le paysage des chaînes de télévision locales hertziennes est caractérisé depuis 2017 par un mouvement de recomposition. Jusqu'à présent, cette tendance s'était traduite principalement par l'adhésion de services à un réseau à l'échelle nationale ou transrégionale. Désormais, c'est le phénomène de concentration autour d'un même acteur, par l'intermédiaire d'une prise de contrôle ou de participation au capital des chaînes concernées qui semble dominer.

L'année 2020 a été marquée par plusieurs évolutions qui s'inscrivent dans ces deux logiques.

¹¹ Nommée ViàATV depuis fin 2020.

¹² Société par actions simplifiée, implantée à Pointe-à-Pitre, en activité depuis 12 ans. Elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision.

¹³ Ces chaînes, au nombre de 7 en métropole en 2020 appartiennent : au groupe SECOM (BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral), à la société Demain saison 2, détenue à 100 % par SPMI, elle-même détenue à 94,8 % par Pierre Azoulay (Demain !IDF), à la société Ensemble TV détenue à 87,1 % par JLA Productions (IDF1) et à Monsieur Iskandar Safa (Azur TV, Var Azur et Provence Azur).

- **Le réseau Vià**

ViàGroupe (ex Médias du Sud) a contribué à la formation du « noyau dur » des chaînes « vià » en investissant dans les quatre chaînes relevant du CTA de Toulouse, **Vià Occitanie Montpellier, Vià Toulouse, Vià Pays catalan et Vià Pays gardois**, puis en Outre-mer avec la chaîne **viàATV** (Martinique) rachetée en 2018.

Le réseau s'est ensuite développé avec plus d'une vingtaine de chaînes adhérentes réparties sur tout le territoire. L'objectif était de réunir ces services sous une marque unique, Vià, et de mutualiser leurs forces afin de développer des outils (mesure d'audiences agrégées par exemple) et des programmes communs.

Fin 2019, viàGroupe a entamé un rapprochement stratégique avec le groupe Altice. Toutefois, malgré l'agrément de l'opération par le Conseil fin mars 2020, l'accord de partenariat entre les deux entités a été rompu fin 2020.

Après avoir connu d'importantes difficultés financières en 2020, la société viàGroupe et quatre de ses filiales¹⁴ ont été placées en redressement judiciaire le 3 février 2021. À l'issue de cette procédure, le groupe La Dépêche du Midi a été désigné comme repreneur d'une partie des actifs de viàGroupe par le tribunal judiciaire de Nîmes le 12 avril 2021.

- **La montée en puissance d'Altice**

Depuis quatre ans, le groupe Altice déploie une stratégie d'acquisition de chaînes locales pour développer son propre réseau autour de sa marque BFM. Après le lancement de **BFM Paris**¹⁵, devenue la plus importante chaîne locale métropolitaine¹⁶, et le rachat en 2018 de la chaîne lyonnaise TLM, rebaptisée **BFM Lyon Métropole**, Altice a poursuivi ce mouvement avec l'entrée au capital des chaînes Grand Lille TV et Grand Littoral TV, à hauteur de 45,02 %, en 2019. Ces chaînes ont à leur tour été renommées **BFM Grand Lille** et **BFM Grand Littoral**.

Cette stratégie s'est intensifiée en 2021 avec l'acquisition des quatre chaînes locales autorisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. **DICI TV**, autorisée sur la Haute Provence et les Alpes du sud, est ainsi devenue BFM DICI le 9 mars 2021, et le Conseil a agréé l'opération de prise de contrôle des trois chaînes créées par la société Azur TV (**Azur TV** sur la zone de Nice, **Var Azur** sur la zone de Toulon et **Provence Azur** sur la zone de Marseille) le 31 mars 2021. En décembre 2021 et janvier 2022, ce sont les chaînes **Alsace 20** et **La Chaîne Normande** qui ont fait l'objet d'une prise de contrôle par Altice et qui ont été renommées BFM Alsace et BFM Normandie.

Avec huit services détenus en propre en début 2022, le groupe confirme son statut de premier acteur des télévisions locales en France en nombre d'autorisations.

¹⁴ Les sociétés éditrices des chaînes viàOccitanie TV Sud Toulouse, TV Sud Montpellier, TV Sud PO et TV Sud Camargue-Cévennes.

¹⁵ Renommé BFM Île-de-France depuis le 22 mars 2022, le bilan portant sur l'année 2020, nous emploierons la dénomination « BFM Paris » dans le document

¹⁶ Si BFM Paris est un service local en termes de zone de diffusion et de ligne éditoriale, il dessert une zone de diffusion de plus de 10 millions d'habitants et est donc « regardé comme un service à caractère national » au sens du 5° de l'article 41-3 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée.

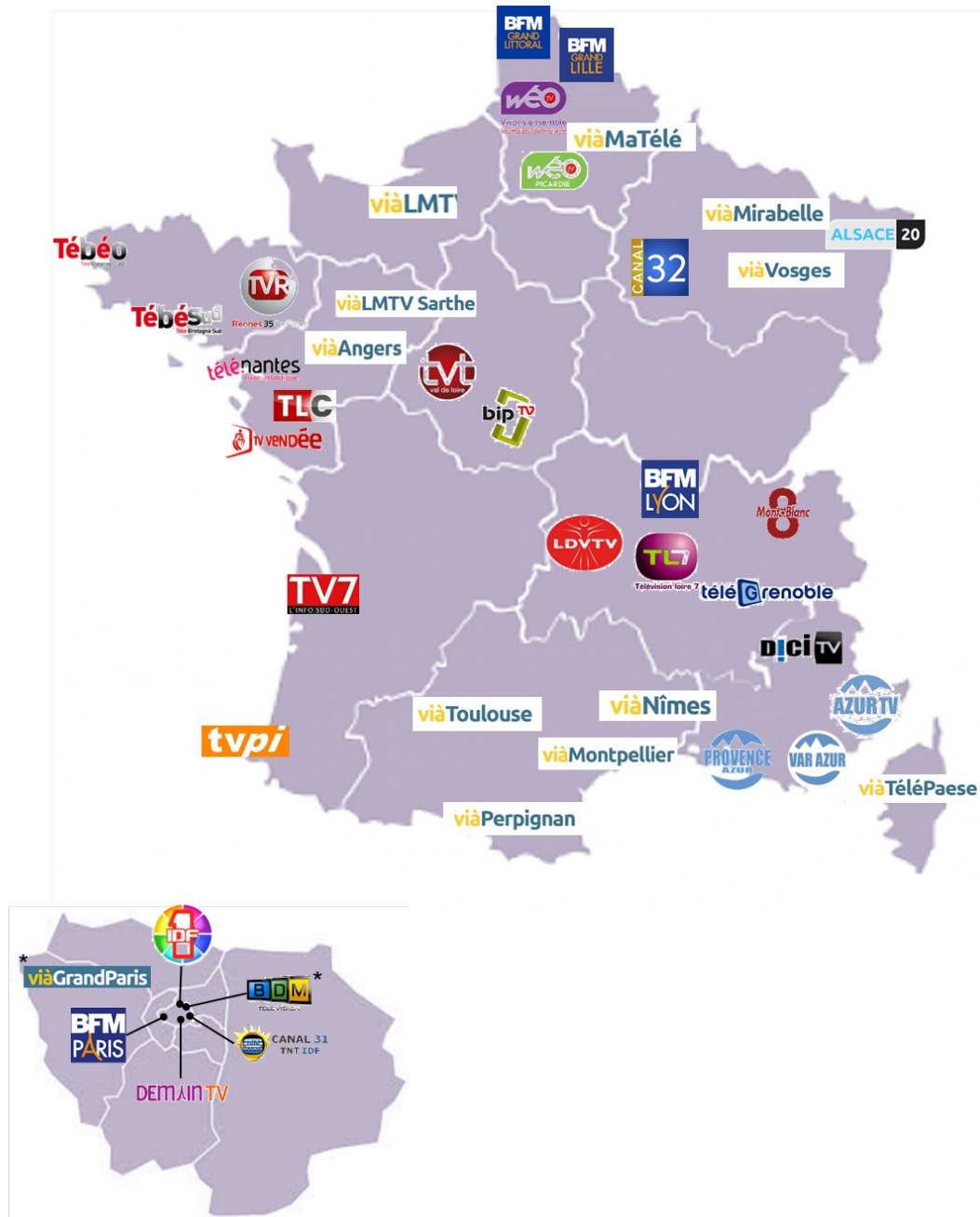
- ***L'émergence d'un nouveau réseau adossé à la PQR : Territoires TV***

L'année 2020 a été marquée par la création d'un nouveau réseau, « Territoires TV », qui réunit les télévisions locales adossées à un groupe de presse quotidienne régionale autour d'une régie commune (366#TV), afin de développer des synergies publicitaires et éditoriales avec notamment des programmes communs et une stratégie de monétisation des contenus en ligne.

Cette initiative présentée comme une alternative aux réseaux précités regroupe à ce jour sept chaînes éditées par cinq groupes : Tébéo et TébéSud (Le Télégramme), Wéo Nord Pas De Calais et Wéo Picardie (Groupe Rossel La Voix), TV7 Bordeaux et TVPI (Groupe Sud-Ouest) et TV Tours Val de Loire (La Nouvelle République du Centre Ouest).

Avec désormais plus d'un quart des chaînes locales autorisées en métropole dans leur giron, les groupes de PQR intensifient leurs stratégies plurimédias, avec, entre autres, la mutualisation de contenus vidéos entre médias TV et écrits.

Les 42 chaînes de télévision hertziennes locales de France métropolitaine au 31 décembre 2020



* Chaînes autorisées à émettre en hertzien et ayant cessé d'émettre sur la TNT.

2. Analyse des performances économiques des chaînes locales hertziennes

Les revenus et les résultats des chaînes locales varient selon plusieurs facteurs et notamment : la taille du bassin de population desservi et sa composition (présence ou non d'une grande métropole), la programmation, la durée quotidienne de diffusion, le type d'actionnariat (les chaînes à capitaux majoritairement publics ont généralement des recettes par habitant desservi supérieures) et la stratégie de l'actionnaire.

L'année 2020 a été marquée par un contexte de crise sanitaire sans précédents qui a pesé sur l'activité économique générale¹⁷. Elle a engendré une baisse des revenus – notamment publicitaires – des chaînes locales, ainsi que l'arrêt de certaines productions.

Dans ce contexte, les chaînes se sont adaptées et ont diversifié leurs activités, afin notamment de pallier l'impossibilité de produire leurs émissions habituelles : captation d'évènements en direct, organisation de webinaires, location de plateaux, etc. Elles ont également pu bénéficier des instruments de soutien mis en place par l'Etat, tels que les mécanismes de chômage partiel ou encore l'exonération de cotisations sociales.

Cependant, malgré ces aides, l'adaptation des grilles de programmes, le lancement de nouveaux services ou encore le soutien de leurs actionnaires, la plupart des chaînes locales ont subi une dégradation de leurs résultats d'exploitation sur la période, quelle que soit la nature de leurs actionnaires.

Certaines chaînes semblent toutefois avoir mieux résisté, notamment celles disposant de revenus importants (supérieurs à la médiane et à la moyenne), davantage en capacité d'adapter leurs charges en fonction de la baisse des produits d'exploitation et celles s'appuyant sur des revenus publics (dont les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) moins dépendants du contexte économique.

Une baisse des produits d'exploitation des chaînes locales, notamment des revenus issus du secteur privé

Montant et répartition des revenus des chaînes locales

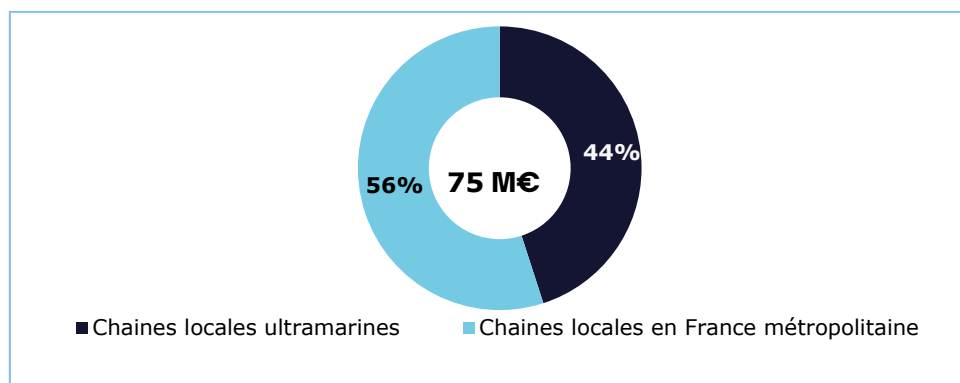
Le produit d'exploitation cumulé des chaînes locales hertziennes analysées dans cette édition atteignait 75 M€ en 2020. À périmètre constant¹⁸, entre 2019 et 2020, le produit d'exploitation était de 74,5 M€ en 2020 et de 89,5 M€ en 2019, soit une baisse de 17 % (-14,9 M€).

À périmètre constant, les chaînes métropolitaines concentraient 56 % des revenus en 2020, contre 64 % en 2019.

¹⁷ Un premier confinement ferme a été décrété de mars à mai 2020.

¹⁸ Seuls les produits des chaînes ayant transmis leurs résultats d'exploitation en 2019 et en 2020 sont pris en compte pour la comparaison.

Graphique 1 : répartition des produits d'exploitation cumulés des chaînes locales hertziennes autorisées en 2020



Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

NB : le chiffre de 75 M€ prend en compte les produits de l'ensemble des chaînes ayant transmis leurs bilans en 2020.

En 2020, les quatre chaînes bénéficiant du produit d'exploitation le plus élevé étaient présentes en Outre-mer.

Les chaînes locales hertziennes tirent leurs revenus de plusieurs sources :

- des recettes publicitaires ;
- des prestations de services effectuées pour des entités publiques ou privées (commercialisation d'espaces publicitaires, communication institutionnelle, parrainage, locations de matériel et de plateau etc.) ;
- des recettes issues de coproductions qu'elles financent ;
- des contrats d'objectifs et de moyen (COM) conclus avec les collectivités territoriales et d'autres subventions publiques.

En 2020, les ressources publiques représentaient 51 % des revenus totaux des chaînes locales (contre 40 % en 2019) et les ressources privées 49 % (contre 60 % en 2019).

Entre 2019 et 2020, dans le contexte de crise sanitaire, **ce sont les revenus issus du secteur privé qui ont baissé le plus fortement (-38 %)** alors que les ressources publiques sont restées stables (-3 %). Parmi les ressources privées, **la part des revenus publicitaires a augmenté de 14 points à périmètre constant. Sans la prise en compte de situations particulières de certains acteurs qui ne sont pas en lien direct avec l'activité d'édition, les revenus publicitaires ont baissé de 3 points et les revenus issus du secteur privé de 15 %**. En conservant ce périmètre de chaînes restreint, et donc en excluant les changements de modèles de financement, en 2020 :

- les revenus issus de la publicité représentent en moyenne 59 % des ressources privées, contre 62 % en 2019¹⁹.
- au sein des ressources publiques, **le montant des COM augmente de 6 %²⁰**. Les COM représentaient une part de 59 % des ressources publiques de chaînes en 2020, contre 54 % en 2019. Cette évolution pourrait s'expliquer en partie par le soutien financier apporté - notamment par les collectivités locales - dans le contexte de crise sanitaire de l'année 2020.

¹⁹ Données comparées à périmètre constant entre 2019 et 2020 et ne prenant pas en compte l'ensemble des chaînes bénéficiant d'une autorisation à émettre, plusieurs d'entre elles n'ayant pas transmis à l'Autorité leurs données pour 2019 ou 2020.

²⁰ Les montants des COM sont déclaratifs.

Les COM, conclus avec les collectivités territoriales pour une durée de 3 à 5 ans, offrent une visibilité financière aux éditeurs de chaînes locales hertziennes.

Tableau 2 : évolution des ressources publiques et privées pour les chaînes entre 2019 et 2020 (K€)

	2019	2020	Evol 2019-2020
Total des ressources publiques	29 202	28 186	-3%
Dont part des COM	54%	59%	+5 points
Total de ressources privées	42 943	26 551	-38%
Dont revenus publicitaires	47%	61%	+14 points

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

NB : le périmètre des chaînes est constant entre 2019 et 2020. Sur ce périmètre, la situation particulière de certains acteurs, sans lien direct avec l'activité d'édition, influe fortement sur les données relatives aux ressources privées et à leurs évolutions.

Les produits d'exploitation des chaînes locales en France métropolitaine et Outre-mer sont très variables et dépendent notamment du modèle de financement.

Tableau 3 : évolution des montants cumulés des produits d'exploitation des chaînes entre l'année 2019 et 2020 (données en K€)

Les comparaisons entre 2019 et 2020 sont effectuées à périmètre constant. Les chaînes n'ayant pas transmis leurs données pour 2019 et 2020 ne sont pas prises en compte dans les tableaux présentant des évolutions.

Produit d'exploitation	2020	2019	Var 2019/2020
Moyenne produits d'exploitation	1 695	2 035	-17%
Médiane produits d'exploitation	1 490	1 084	37%
Total produits d'exploitation	74 581	89 561	-17%

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

NB : le périmètre est constant entre 2020 et 2019.

Tableau 4 : répartition des chaînes par tranche de produits d'exploitation (K€)

Produit d'exploitation annuel	Nombre de chaînes
> 10 000	1
[5 000 ; 10 000[1
[2 500 ; 5 000[3
[1 500 ; 2 500[16
[500 ; 1 500[11
<500	14
Total produits d'exploitation	46

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

NB : le périmètre est constant entre 2020 et 2019.

Modèles de financement

En 2020, la part des revenus privés dans le total des ressources des chaînes métropolitaines atteint 49 %²¹ (en baisse de 11 points sur un an²²), légèrement plus faible que les ressources publiques (51 %). Cette moyenne cache de fortes disparités et l'origine des revenus varie significativement selon les chaînes. **Rares sont les services qui ne bénéficient pas à la fois de ressources privées et de ressources publiques**, à travers notamment les contrats d'objectifs et de moyens (COM).

En Outre-mer, cependant, la part des chaînes ne bénéficiant pas ou très peu de ressources publiques est élevée. Parmi les 5 chaînes ne déclarant pas de revenus issus du secteur public, 3 sont ultramarines. Sur la zone, plus de 60 % des recettes des chaînes sont issues du secteur privé²³.

En métropole, les chaînes disposant d'un actionnariat privé captent 54 % des revenus en 2020, et représentent 64 % des chaînes en nombre de services. Leurs revenus moyens sont ainsi plus faibles que ceux des chaînes locales disposant d'un actionnariat public, qui captent 22 % des revenus alors qu'elles comptent pour 12 % du nombre de chaînes.

En Outre-mer, les chaînes disposant d'un actionnariat privé représentent 55 % du nombre de services et génèrent près de 58 % des revenus, dans des proportions très variées entre les acteurs.

En métropole comme en Outre-mer, les chaînes disposant d'un actionnariat associatif ou coopératif disposent des revenus les plus faibles, bien qu'un peu plus élevés en Outre-mer qu'en métropole.

Tableau 5 : répartition des revenus des chaînes locales selon leur actionnariat en 2020 (K€)

	Métropole		Outre-mer	
	Part dans le revenu total	Part dans le nb de chaînes	Part dans le revenu total	Part dans le nb de chaînes
Chaîne contrôlées ou détenues majoritairement par des groupes de la PQR	24%	17%	0%	0%
Chaînes Associations et coopérative	0%	7%	1%	25%
Actionnariat Public	22%	12%	43%	17%
Actionnariat Privé	54%	64%	55%	58%
Chaînes Actionnariat privé divers	31%	33%	55%	58%
Chaînes contrôlées par le groupe Altice	9%	5%	0%	0%
Chaînes appartenant à un autre groupe audiovisuel	15%	17%	0%	0%
Vià Groupe (et réseau vià)*	ND	10%	ND	ND
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.
NB : les pourcentages sont arrondis.

*Ces chaînes n'ont pas transmis leurs bilans pour l'année 2020. **ND : non disponible.**

²¹ Données 2020. Ces données s'appuient sur les éléments déclaratifs transmis par les chaînes à l'Autorité. De nombreuses chaînes n'ayant pas transmis à l'Autorité le questionnaire complémentaire aux données financières, ces analyses doivent être lues avec prudence.

²² La baisse de la part des ressources privées s'explique principalement par des situations particulières de certains acteurs qui ne sont pas en lien direct avec l'activité d'édition. En excluant ces cas, la part de ressources privées baisse légèrement entre 2019 et 2020 et passe de 50 % à 47 %. En Outre-mer, la part des ressources privées est proche de 60 %.

²³ 60 % en 2019, selon les données déclaratives de chaînes.

Une dégradation des résultats économiques de l'ensemble des chaînes, partiellement compensée par la réduction de leurs charges

Les chaînes locales peuvent être analysées par type d'actionnariat et regroupées en 4 ensembles.

Les chaînes bénéficiant d'un actionnariat majoritairement public

Parmi les 7 chaînes disposant d'un **actionnariat public**, 2 se situent en Outre-mer. Sur le périmètre de cette édition, **les 5 chaînes métropolitaines présentent un résultat d'exploitation proche de l'équilibre en 2020.**

Toutefois, presque toutes ces chaînes enregistrent en 2020 un résultat d'exploitation dégradé par rapport à 2019.

Dans la majorité des cas, **la baisse du résultat d'exploitation s'explique par une diminution des produits d'exploitation**, conséquence de la crise sanitaire, **contenue en partie par la mise en place des aides d'État** (chômage partiel) **et l'adaptation de l'activité** (diversification de la grille de programmes, etc.).

Par ailleurs, ces chaînes bénéficient de **ressources significativement supérieures à la moyenne et à la médiane du périmètre total des chaînes (moyenne des revenus à 3,4 M€ pour le segment, contre 1,7 M€ au total²⁴)**. Ces chaînes **s'appuient principalement sur des ressources publiques qui ont relativement peu baissé durant la période de crise sanitaire de 2020** (maximum de la baisse autour de -5 %)

La baisse des produits d'exploitation a également été compensée en partie par la baisse des charges. Le modèle de ces chaînes, qui reposent sur des revenus et coûts élevés, suggère une part significative de la masse salariale dans les charges d'exploitation et donc une capacité à bénéficier des outils proposés par l'État (chômage partiel). En effet, pour ces chaînes, la part des salaires et des charges sociales du personnel peut représenter jusqu'à 50 % des charges d'exploitation. Ainsi, toutes les chaînes ayant enregistré une baisse de leur produit d'exploitation l'ont compensée par une diminution des charges (dans une proportion variant de 50 % à près de 100 %).

Tableau 6 : évolution des ressources entre 2019 et 2020 (K€)

	Total ressources		Part des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
	Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2019/20	Dont var. Publicité	Var 2019/20	Dont var. COM	
Moyenne pondérée	3439	14%	86%	-29%	-9%	3%	5%	
Moyenne générale pondérée	1762	50%	50%	6%	-11%	1%	86%	
Médiane	1993	16%	84%	-17%	-10%	2%	4%	
Médiane générale	1168	38%	62%	-25%	-12%	-3%	0%	

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020

²⁴ La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Tableau 7 : évolution du résultat d'exploitation et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2019 et 2020 (K€)

Chaînes	Rex 2020	Evol. Rex 2019 - 2020	Var produits d'expl. 2019/20	Var charges d'expl. 2019/20
Moyenne	-80	95	-97	-192
Moyenne générale	-152	-32	-69	-40
Médiane	-4	-9	-10	-5
Médiane générale	-4	-24	-117	-27

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020

Les chaînes s'appuyant sur un actionnariat public bénéficient de ressources majoritairement publiques et globalement plus importantes que les chaînes éditées par des acteurs privés. Ce modèle reposant sur des revenus et coûts élevés suggère une capacité d'adaptation plus aisée que d'autres modèles, face à la baisse des produits. Ces chaînes ont ainsi pu bénéficier des mécanismes de soutien de l'Etat.

Aussi, **ces chaînes ont globalement mieux résisté aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire** que la moyenne des chaînes locales en métropole et Outre-mer.

Les chaînes au statut associatif ou coopératif

Deux des quatre chaînes disposant d'une autorisation d'émettre et d'un statut d'association se situent en Outre-mer. Leurs performances économiques, sur l'année 2020, sont proches ou inférieures à la médiane.

La baisse du résultat d'exploitation concerne la majorité des chaînes ayant transmis leurs données financières en 2019 et 2020. Elle s'explique par une diminution des produits d'exploitation presque équivalente, conséquence de la crise sanitaire, insuffisamment compensée par la baisse des charges.

Ces chaînes bénéficient de ressources très inférieures à la moyenne – la médiane est de 91 K€ contre 1,2 M€ pour la médiane de l'ensemble des services – et donc de charges moins élevées. Cette spécificité explique sans doute leur difficulté à faire baisser des charges déjà faibles, donc en grande partie fixes (notamment les charges de diffusion) et intégrant une masse salariale limitée (ces chaînes s'appuyant notamment sur le bénévolat).

Ces chaînes sont toutes financées principalement par des ressources privées **et ne bénéficient pas de la stabilité permise par les COM.**

Tableau 8 : évolution des ressources privées et publiques entre 2019 et 2020 (K€)

	Total	Part des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
		Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2019/20	Dont var. Publicité	Var 2019/20
Moyenne pondérée	127	77%	23%	-45%	0%	-3%	0%
Moyenne générale pondérée	1762	50%	50%	6%	-11%	1%	86%
Médiane	91	67%	33%	-45%	0%	-3%	0%
Médiane générale	1168	38%	62%	-25%	-12%	-3%	0%

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Tableau 9 : évolution du résultat d'exploitation des chaînes et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2019 et 2020 (K€)

Chaînes	Rex 2020	Evol. Rex 2019 - 2020	Var produits d'expl. 2019/20	Var charges d'expl. 2019/20
Moyenne	-66	-46	-57	-11
Moyenne générale	-152	-32	-69	-40
Médiane	-16	-16	-15	0
Médiane générale	-4	-24	-117	-27

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Les chaînes bénéficiant du statut d'association ou de coopérative présentent la particularité de s'appuyer sur des ressources principalement privées et relativement faibles en comparaison à d'autres types de structures et d'actionnariats étudiés.

La baisse des produits d'exploitation de ces chaînes a directement impacté leur résultat d'exploitation, leur capacité à adapter leurs charges étant limitée.

Si ces chaînes ont globalement contenu la dégradation de leur résultat d'exploitation sur la période, au regard des autres acteurs, les pertes engagées pourraient perdurer dans le temps compte tenu de leur moindre capacité à générer des revenus.

Les chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la PQR

Les 7 chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la PQR **sont toutes situées en métropole.**

La majorité d'entre elles enregistrent des bénéfices pour l'année 2020. Toutefois, **presque toutes les chaînes voient leur résultat d'exploitation se dégrader entre 2019 et 2020.**

La baisse du résultat d'exploitation s'explique principalement par la baisse des produits d'exploitation, conséquence de la crise sanitaire, compensée en partie seulement – et pour la majorité des chaînes, par la baisse des charges.

Si différents modèles de génération de revenus coexistent au sein de cet ensemble et si les chaînes s'appuient, dans des proportions variables, aussi bien sur **des revenus privés que publics**, ces revenus sont **généralement élevés, supérieurs ou proches de la médiane qui s'élève à 1,2 M€ (1,5 M€ pour ce segment)**.

Le modèle de ces chaînes (ressources et charges élevées) a sans doute facilité l'adoption de mesures de réduction des coûts. Plusieurs chaînes déclarent avoir eu recours au chômage partiel, les frais de personnel (salaires et charges) ayant baissé jusqu'à près de 30 % pour certaines d'entre elles.

Si les revenus publics ont enregistré une baisse, celle-ci s'avère légèrement plus faible que celle des revenus privés, notamment grâce à la stabilité apportée par les COM. **Aussi, les revenus issus du secteur privé ont baissé pour presque l'ensemble des chaînes au cours de la période**, qu'il s'agisse de revenus publicitaires, ou des revenus privés « autres ».

Certaines chaînes ont cependant réussi à maîtriser la baisse de leurs produits d'exploitation en développant de nouveaux services (captation d'évènements institutionnels et culturels etc.).

Tableau 10 : évolution des ressources privées et publiques entre 2019 et 2020 (K€)

	Total	Par des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
	Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2019/20	Dont var. Publicité	Var 2019/20	Dont var. COM
Moyenne pondérée	1314	54%	46%	16%	-3%	-20%	36%
Moyenne générale pondérée	1762	50%	50%	6%	-11%	1%	86%
Médiane	1535	46%	54%	-21%	-12%	-11%	0%
Médiane générale	1168	38%	62%	-25%	-12%	-3%	0%

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Tableau 11 : évolution du résultat d'exploitation des chaînes et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2019 et 2020 (K€)

Chaînes	Rex 2020	Evol. Rex 2019 - 2020	Var produits d'expl. 2019/20	Var charges d'expl. 2019/20
Moyenne	-58	-57	-138	-80
Moyenne générale	-152	-32	-69	-40
Médiane	2	-41	-156	-41
Médiane générale	-4	-24	-117	-27

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Les chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la PQR présentent des profils de financement divers, s'appuyant sur des ressources tant privées que publiques.

Ces chaînes bénéficient de ressources élevées et de résultats d'exploitation proches de l'équilibre pour la majorité d'entre elles. Si aucun des modèles n'a permis de résister parfaitement aux difficultés économiques de l'année 2020, ces chaînes ont cependant été capables de moduler leurs charges pour contenir la baisse de leurs résultats et de contenir la baisse de leur résultat d'exploitation en s'appuyant sur de nouveaux services.

Les autres chaînes disposant d'un actionariat majoritairement privé

Les chaînes appartenant à des groupes audiovisuels ont communiqué à l'Autorité pour une partie d'entre elles des résultats sous forme agrégée (les chaînes agrégées émettent au sein d'un même territoire), ce qui limite la précision de l'analyse²⁵. En fonction des groupes, les résultats sont très contrastés : certaines chaînes ont enregistré des baisses importantes sur l'année, alors que d'autres ont vu leur résultat d'exploitation progresser.

Ces chaînes, ont enregistré une amélioration de leur activité en 2020, en s'appuyant sur des financements privés élevés, en progression sur la période. Certaines chaînes ont notamment diversifié leurs activités en proposant des prestations nouvelles : location de plateau, location de moyens vidéo ou encore la réalisation d'émission

Les autres chaînes bénéficiant d'un actionariat majoritairement privé en métropole, peuvent être classées en deux groupes : d'une part les chaînes enregistrant une progression de leur résultat d'exploitation et un bénéfice sur la période et, d'autre part, des chaînes enregistrant une dégradation de leur résultat d'exploitation.

Si globalement toutes les chaînes ont vu leurs produits d'exploitation baisser, ce sont **celles ayant allégé d'autant leurs charges qui dégagent un résultat positif. Au sein du segment, ces chaînes sont celles disposant des plus hauts revenus** - proches de la médiane générale - et issus principalement de ressources publiques. Ces services ont par ailleurs bénéficié des aides proposées par l'Etat (chômage partiel, la baisse des charges atteignant plus de 15 % pour certaines).

Les chaînes bénéficiant d'un actionariat privé en Outre-mer présentent des situations très diverses, la dispersion étant particulièrement forte par rapport à la métropole.

Cette disparité se retrouve notamment au niveau du montant des ressources, la chaîne la plus dotée disposant d'un montant plus de cinquante fois supérieur à celle disposant des revenus les plus faibles.

Les différences s'expliquent par le modèle économique des chaînes avec, d'une part, les **chaînes dites « mini-généralistes »**, fondées notamment sur la reprise de programmes de TF1 et M6 en complément de leurs programmes locaux et, d'autre part, les **chaînes dites « de proximité »**, qui reposent sur des recettes plus faibles - jusqu'à dix fois inférieures à la moyenne, majoritairement publiques, et enregistrant des résultats d'exploitation proches de l'équilibre.

²⁵ Les données des chaînes BFM Grand Lille et Grand Littoral ont été communiquées sous forme agrégée. Il en est de même pour les données des chaînes Azur TV Var Azur et Provence Azur.

La majorité de ces chaînes enregistrent un résultat d'exploitation relativement stable entre 2019 et 2020.

Le groupe Médias du Sud (réseau vià) a été placé en redressement judiciaire et n'a pas été étudié dans cette édition, aucune donnée financière pour la période n'ayant été transmises à l'Autorité.

Tableau 12 : évolution des ressources privées et publiques entre 2019 et 2020 (K€)

Moyenne	Total	Par des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
	Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2019/20	Dont var. Publicité	Var 2019/20	Dont var. COM
Chaînes contrôlées par un groupe audiovisuel	1529	86%	14%	112%	-22%	27%	0%
Chaînes à l'actionnariat privé divers (en métropole)	1005	30%	70%	-37%	-10%	2%	170%
Chaînes à l'actionnariat privé divers (en Outre-mer)	3434	71%	29%	-9%	-22%	-11%	na
Moyenne pondérée	1733	56%	44%	15%	-15%	9%	118%
Moyenne générale pondérée	1762	50%	50%	6%	-11%	1%	86%
Médiane	975	41%	59%	-20%	-16%	-4%	0%
Médiane générale	1168	38%	62%	-25%	-12%	-3%	0%

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Tableau 13 : évolution du résultat d'exploitation des chaînes et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2019 et 2020 (K€)

Moyenne	Rex 2020	Evol. Rex 2019 - 2020	Var produits d'expl. 2019/20	Var charges d'expl. 2019/20
Chaînes contrôlées par un groupe audiovisuel	-1 589	-1 519	-1 315	204
Chaînes à l'actionnariat privé divers (en métropole)	-28	-14	-91	-84
Chaînes à l'actionnariat privé divers (en Outre-mer)	139	451	-53	-419
Moyenne	-488	-482	-504	-42
Moyenne générale	-152	-32	-69	-40
Médiane	-12	-19	-125	-52
Médiane générale	-4	-24	-117	-27

La moyenne est calculée sur un périmètre restreint de chaînes, afin de ne pas prendre en compte des situations particulières, sans lien avec l'activité d'édition, qui influent fortement sur les données.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Les chaînes locales éditées par des actionnaires privés représentent le plus grand nombre de chaînes, soit près de 65 % des 54 chaînes disposant d'une autorisation d'émettre en hertzien terrestre.

Au sein de cet ensemble s'illustrent différentes dynamiques et des chaînes aux profils très différents, les résultats d'exploitation allant de près de - 8,5 M€ à près de + 2,5 M€. Sur les 28 chaînes, près de la moitié (11 chaînes) enregistre un résultat positif et 10 un résultat stable ou en progression.

Les chaînes adossées à un groupe audiovisuel s'appuient principalement sur des ressources privées et enregistrent des résultats contrastés, l'analyse étant limitée par la transmission d'éléments financiers uniquement sous forme agrégée. Ces chaînes ont globalement bénéficié des aides mises en place par l'Etat et ont été en capacité de diversifier leurs activités. **Les résultats dégradés sur l'année de certaines chaînes sont** toutefois, à analyser au regard d'une stratégie plus globale de développement de groupes

Les autres chaînes éditées par des acteurs privés en France métropolitaine disposent d'un résultat d'exploitation globalement proche de l'équilibre, malgré une dégradation de l'activité économique de la partie du sous-segment bénéficiant des revenus les plus faibles. Les chaînes disposant des meilleures performances sur la période ont bénéficié des différents outils de soutien mis en place par l'Etat.

Les autres chaînes privées diffusées en Outre-mer ont des profils et des performances très différents. Le montant des ressources n'étant pas toujours lié à la performance économique, certaines chaînes aux revenus élevés enregistrent des pertes importantes sur l'année.

L'écart entre la moyenne et la médiane, pour les produits, charges et résultats d'exploitations traduit la forte dispersion des agrégats financiers entre les chaînes. Aussi, certaines chaînes situées dans les extrêmes impactent fortement la moyenne. L'écart entre la moyenne et la médiane du résultat d'exploitation indique qu'un nombre limité de chaînes disposent d'un résultat fortement déficitaire.

Tableau 14 : synthèse des données économiques agrégées pour l'année 2020 (K€)

Montants cumulés	2020	2019	Var 2019/2020
Produits d'exploitation	74 581	89 561	-17%
Charges d'exploitation	89 428	92 476	-3%
Résultats d'exploitation	-14 847	-2 915	-409%

NB : calcul à périmètre constant entre 2019 et 2020.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Tableau 15 : Moyenne des données économiques agrégées pour l'année 2020 (K€)

Moyenne	2020	2019	Var 2019/2020
Moyenne produits d'exploitation	1 695	2 035	-17%
Moyenne charges d'exploitation	-2 032	-2 102	-3%
Moyenne résultats d'exploitation	- 317	-59	-441%

NB : calcul à périmètre constant entre 2019 et 2020.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

Tableau 16 : Médiane des données économiques agrégées pour l'année 2020 (K€)

Médiane	2020	2019	Var 2019/2020
Médiane produits d'exploitation	1 490	1 084	+37%
Médiane charges d'exploitation	-1 463	-1 147	-28%
Médiane résultats d'exploitation	-7	-8	+17%

NB : calcul à périmètre constant entre 2019 et 2020.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.

À périmètre constant entre 2019 et 2020, la majorité des chaînes dispose d'un résultat d'exploitation compris entre -250 K€ et 250 K€. Cependant en 2020, le nombre de chaînes disposant d'un résultat d'exploitation inférieur à 500 K€ passe de 5 à 8 par rapport à 2019.

Tableau 17 : répartition des chaînes par tranche de résultats d'exploitation (K€)

Résultat d'exploitation	Nombre de chaînes en 2020	Nombre de chaînes en 2019
> 1 500	1	1
[500 ; 1500[-	-
[250 ; 500[1	1
[0 ; 250[14	15
[-250 ; 0[20	22
[- 500 ; -250[-	-
[- 750 ; -500[4	2
[- 1500 ; -750[1	2
< -1500	3	1
TOTAL	44	44

NB : calcul à périmètre constant entre 2019 et 2020.

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2020.